



Bouzigliss

Fiche d'inscription à l'année (bulletin individuel)

Saison 2019 - 2020

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Téléphone : Email :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Personne à contacter en cas d'urgence Tel :

Club de Voile	Adhésion club	Tarif séances	Tarif réduit	Licence FFV		Total
				-18ans	adultes	
Mercredi matin(- de 11 ans)	20€	150€	130€	30€	-	
Mercredi & samedi	20€	300€	250€	30€	59€	
Adhésion seule	20€	-	-	-	-	
Licence seule	20€	-	-	30€	59€	

Le tarif réduit s'applique à toute prestation supplémentaire à la souscription d'une formule mercredi & samedi pour les membres d'une même famille.

Les adhérents inscrits à la formule « mercredi&samedi » pourront naviguer(navigation surveillée) lors de l'ouverture du club pendant les vacances scolaires. Niveau 3 FFvoile de navigation exigé.

Prêt de combinaison : 20 euros par saison (n° de combi :.....)

	Adhésion club	Tarif séances	Tarif réduit	Licence FFV	Total
Accès club *	20€+20€ (services)	20€	/	12€passeport 30€jeune/59€ adulte	
Carte 5 séances	20€	130€	110€	12€	
Carte 10 séances	20€	180 €	150€	12€	

Les cartes 5 ou 10 séances sont valables de septembre à juin (année scolaire en cours).

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile y compris en compétition à joindre obligatoirement

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales au dos de ce document et n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité. J'atteste savoir nager 50 mètres départ plongé (à partir de 16 ans).

Autorisation Parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur légal
 autorise à participer à la prestation désignée sur cette fiche d'inscription. Je déclare qu'il (ou elle ne présente) aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité .

En cas de nécessité, j'autorise l'organisateur à faire transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche ou à faire intervenir un médecin.

J'atteste que l'enfant désigné ci-dessus sait:

- S'immerger et nager 25 mètres (- de 16 ans) Nager 50 mètres départ plongé (+de 16 ans)

Dans le cas où, à la fin de chaque cours, vous autorisez votre enfant à repartir seul, sans accompagnateur, merci de nous le préciser: J'autorise mon enfant à repartir seul dès que le moniteur l'a libéré du cours"

« Lu et approuvé » le:..... **Signature :**

Mode de Règlement : Chèque(s) ou espèces. Possibilité de paiement en 3 fois .
Ci-joint le règlement d'un montant de€
Chèque à l'ordre du Yacht Club de Bouzigues correspondant à la prestation ci-dessus.

Par chèque :

n° de chèque n°1:

n° de chèque n°2 :

n° de chèque n°3 :

Espèces :

date de règlement :

Conditions générales

Inscription :

L'école de voile est ouverte pour les adhérents le mercredi et le samedi hors vacances scolaires.

les créneaux s'adressent en priorité aux enfants (jusqu'à 10 ans) le mercredi, et aux ados (13 ans et+) et adultes le samedi.

Pour les sorties du Windsurf Club et du Paddle Club, les séances ont lieu en fonction des conditions météorologiques avec un système d'alerte pour chaque adhérent , une autorisation complémentaire sera demandée pour le transport des enfants .

Le renouvellement de l'adhésion se fait à partir du mois de septembre (inscription année scolaire) ou Janvier (inscription année civile).

Il faut impérativement compléter un bulletin d'adhésion nominatif, avec la certification d'aptitude médicale, l'attestation de natation, et l'autorisation parentale (pour les mineurs), avant d'aller sur l'eau.

Annulation séances :

Les séances pourront être annulées en cas de mauvaises conditions météo ou d'absence du personnel encadrant.

Licence FFV :

Le Yacht Club de Bouzigues est affilié à la Fédération Française de Voile. Cela implique que vous soyez titulaire d'une licence pour les activités de voile. Elle fait foi de votre appartenance à la FFV, la licence comprend une assurance responsabilité civile et une individuelle accident et vous propose des garanties supplémentaires en ce qui concerne le décès et l'invalidité.

Equipement :

Le gilet de sauvetage est fourni par le Yacht Club.

Nous vous conseillons de prévoir une tenue adéquate en fonction de la saison et du type d'engin, ainsi qu'une tenue de rechange : coupe-vent, chaussures fermées ou chaussons néoprène, combinaison néoprène (disponibles à la location), casquette, paire de lunettes attachées, crème solaire, bouteille d'eau.

Un casque est fortement conseillé pour les planchistes.

Pour des raisons de sécurité, il vous est fortement recommandé de ne porter aucun bijou tel que bague ou boucle d'oreille.

Le Yacht Club de Bouzigues décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'effet personnel (bijou, montre, vêtements...) à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.

Droit à l'image :

Le Yacht Club de Bouzigues peut être conduit à réaliser des documents photographiques ou audiovisuels pendant la durée de l'activité. Sauf avis contraire (cocher ci-dessous), nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces images dans des brochures ou sur internet.

Je refuse que le Yacht Club de Bouzigues utilise mon image

Assurance :

L'assurance de la licence vous donne la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires, décès invalidité :

J'accepte

Je refuse

Date :

Signature :